

HAROTOMIE

**Surcomplémentaire 1 : H2M3D4**

Garantie dite "responsable"

Régime général	Régime Obligatoire * (à titre indicatif)	Prise en charge de la Mutuelle *		Total y compris Régime Obligatoire (à titre indicatif)
		Au titre du ticket modérateur et dans la limite de	Au titre des forfaits et dépassements dans la limite de	
<b>MATERNITE (suite)</b>				
Chambre particulière (3)			50 €/Jour	50 €/Jour
Indemnité de naissance (5)			100 €	100 €
<i>(3) Si établissement conventionné avec accord tarifaire, la mutuelle prend en charge dans les limites des tarifs de l'accord. (5) Indemnité par enfant inscrit à la date de sa naissance, ou de son adoption, si déclaration dans les 3 mois suivants cette date.</i>				
<b>OPTIQUE</b>				
<b>Enfant (moins de 18 ans)</b>				
Monture	60 %		70 €/An	60 % + 70 €/An
Par verre (6)				
- Unifocal faible correction	60 %		50 €	60 % + 50 €
- Unifocal forte correction	60 %		75 €	60 % + 75 €
- Multifocal toutes corrections	60 %		105 €	60 % + 105 €
<b>Adulte (18 ans et plus)</b>				
Monture	60 %		120 €/An	60 % + 120 €/An
Par verre (6)				
- Unifocal faible correction	60 %		70 €	60 % + 70 €
- Unifocal forte correction	60 %		140 €	60 % + 140 €
- Multifocal faible correction	60 %		170 €	60 % + 170 €
- Multifocal forte correction	60 %		250 €	60 % + 250 €
Lentilles	0 % ou 60 %		200 €/An	0 % ou 60 % + 200 €/An
Opérations de chirurgie réfractive cornéenne			350 €/Oeil	350 €/Oeil
Dans le réseau des opticiens partenaires agréés Kalivia (7)			Oui	Oui
Remboursement supplémentaire assurant la prise en charge intégrale de verres, amincis en fonction du besoin de correction, durcis et traités anti reflet (8)			Oui	Oui
<i>(6) Unifocal faible correction : Verres unifocaux avec sphère &lt;ou= 6D et cylindre &lt;ou= 4D. Unifocal forte correction : Verres unifocaux avec sphère &gt; 6D et/ou cylindre &gt; 4D. Multifocal faible correction : Verres multifocaux avec sphère &lt;ou= 4D, Verres multifocaux avec sphère &lt;ou= 8D et cylindre &gt; 0. Multifocal forte correction : Verres multifocaux avec sphère &gt; 4D et cylindre = 0, Verres multifocaux avec sphère &gt; 8D et cylindre &gt; 0. La prise en charge de la mutuelle est limitée à 2 verres par année civile et par bénéficiaire. Elle peut toutefois être versée plusieurs fois par année civile pour : - les enfants de moins de 6 ans, - une évolution, pendant l'année civile, de la pathologie qui entraîne une différence de correction d'au moins 0.5 dioptrie.</i>				
<i>(7) Le complément de garantie est limité à 2 verres par année civile et par bénéficiaire et conditionné à la mise en oeuvre de la dispense d'avance des frais dans la limite de la garantie et au recours à un opticien agréé Kalivia. Les coordonnées de ces opticiens sont disponibles en agence et sur le site Internet de la mutuelle.</i>				
<i>(8) La liste complète des traitements et des verres qui bénéficient de ce remboursement supplémentaire est disponible en agence et sur le site internet de la mutuelle.</i>				
<b>DENTAIRE</b>				
Soins	70 %	30 %	+ 100 %	200 %
Prothèses fixes remboursables par le régime obligatoire				
- Prothèses type céramique sur dents visibles (incisives, canines, pré-molaires) (9)	70 %	30 %	+ 300 %	400 %
- Inlays-Core	70 %	30 %	+ 300 %	400 %
- Autres prothèses	70 %	30 %	+ 200 %	300 %
Prothèses fixes non remboursables par le régime obligatoire			300 €	300 €
Prothèses fixes provisoires			150 €	150 €
Prothèses mobiles y compris plaque base métallique	70 %	30 %	+ 200 %	300 %
Orthodontie acceptée par le régime obligatoire	70% ou 100%	30 % ou 0 %	+ 200 %	300 %
Orthodontie refusée par le régime obligatoire			400 €/An	400 €/An
Implantologie (10)(11)(12)			300 €/Implant	300 €/Implant